

Collecte

PLAQUES DE FIBROCIMENT AMIANTÉ

Samedi 19 octobre 2019



Collecte

PLAQUES DE FIBROCIMENT AMIANTÉ

Samedi 19 octobre - 9h à 11h

JE VEUX ME DÉBARRASSER DES PLAQUES DE FIBROCIMENT AMIANTÉ, COMMENT JE PROCÈDE ?

1 JE M'INSCRIS auprès du service de collecte des déchets de la Communauté de Communes de Grand Lieu du 7 au 17 octobre muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. *Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (16h30 le vendredi).*

2 JE PAYE en amont, la participation de 3 € par mètre linéaire déposé. *La participation demandée finance en partie le coût de traitement des plaques. Le prix minimum pour un dépôt est fixé à 3 €.*

3 JE REÇOIS UN KIT COMPLET pour la manutention et le conditionnement des plaques de fibrociment amianté. *Kit composé d'un big bag pouvant contenir jusqu'à 40 plaques, d'une combinaison, d'une paire de gants, de lunettes et d'un masque.*

4 JE ME PRÉSENTE LE JOUR DE LA COLLECTE le samedi 19 octobre 2019 de 9h à 11h. *Parking des hôtels d'entreprises de la Communauté de Communes - 17 rue de la Guillauderie à La Chevrolière*

***Tout dépôt sans inscription
ou non conditionné sera refusé***

Cette collecte est réservée aux particuliers résidant au sein la Communauté de Communes de Grand Lieu

SERVICE COLLECTE DES DÉCHETS

Communauté de Communes de Grand Lieu
1, rue de la Guillauderie
44 118 La Chevrolière
02 51 70 94 39
collectedecheats@cc-grandlieu.fr

